

Notes forestières sur la Nouvelle-Zélande

Autor(en): **Badoux, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **75 (1924)**

Heft 12

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. A. Barbey

PEUPLEMENT MÉLANGÉ DE DOUGLAS VERTS ET D'ÉPICÉAS AGÉ DE 25 ANS, DANS LA FORÊT DE GÉSIAUX,
A LA VILLE DE LAUSANNE

Comparaison des accroissements en diamètre des deux essences. (Les douglas sont marqués d'un D, les épicéas d'un E et les chiffres en dessous des lignes blanches figurent les diamètres en cm. mesurés à 1,30 m. de hauteur)

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

75^{me} ANNÉE

DÉCEMBRE 1924

N^o 12

Notes forestières sur la Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Zélande, voilà un pays perdu dans l'immensité des mers, bien éloigné de la Suisse dont il est presque exactement aux antipodes et dont nos forestiers se soucient guère. Nous ne savions rien du tout de ses conditions forestières, quand nous eûmes la chance de recevoir une courte monographie forestière de ce pays, préparée par les chefs de son administration, en vue de la conférence forestière des Etats de l'empire anglais, à Ottawa, en 1923.¹

Nous avons trouvé à sa lecture si grand intérêt que nous avons cru devoir en donner ici un bref résumé.

La Nouvelle-Zélande, ce sont ces deux îles, en forme de botte renversée qui, au sud-est de l'Océanie, s'allongent du S-O au N-E, séparées par le détroit de Cook, entre le 34° et le 47° de latitude sud. D'une étendue d'environ 27 millions d'hectares, cette colonie anglaise est ainsi 6^{1/2} fois plus grande que la Suisse. Son climat maritime est remarquable par sa douceur. On en jugera par la comparaison suivante entre la capitale, Wellington, port situé à peu près au centre du pays, et Montreux, la Nice vaudoise:

Température moyenne de l'air (degrés centigrades):

	mars-mai	juin-août	sept.-nov.	déc.-févr.	Moyenne annuelle
à Wellington:	13,5°	8,8° (hiver)	12,3°	16,7° (été)	12,9°
à Montreux:	9,6°	18,4°	10,5°	1,9°	10,1°

La moyenne annuelle à Wellington dépasse celle de Montreux de 2,8° C. Mais il faut retenir surtout que l'amplitude des variations est beaucoup plus grande dans la station suisse que dans l'autre: l'écart entre le minimum et le maximum des moyennes saisonnières est de 16,5° à Montreux; il n'est que de 7,9° à Wellington.

¹ *Heaton Rhodes et Macintosh Ellis, Forest and Forestry in New Zealand.* Wellington, 1923.

L'insolation est considérable dans la Nouvelle-Zélande. A Wellington elle est, en moyenne, de 2077 heures par an; à Napier, un peu plus au nord, elle s'élève même à 2553 heures. En Suisse, la durée de l'insolation est: à Zurich de 1693 heures, à Lausanne de 1887 heures et à Lugano de 2247 heures.

Ces conditions climatiques sont éminemment favorables pour l'accroissement des essences forestières. Celles-ci s'y développent avec une vigueur surprenante.

Les deux îles sont montagneuses, plus particulièrement celle du sud dont le point le plus élevé s'élève à 4050 m d'altitude (M^t Cook). Dans cette dernière, la direction des chaînes de montagnes, combinée avec celle du vent règnant, a eu pour résultat de localiser la forêt le long de la côte ouest, alors qu'elle manque presque totalement à l'intérieur et sur la côte orientale. C'est dans cette région de fort boisement que la lame annuelle des pluies est la plus élevée; elle dépasse en général 2,50 m. Dans quelques régions de l'intérieur de l'île méridionale, cette quantité des précipitations est inférieure à 0,5 m (steppe).

La surface boisée totale est de 4.970.000 ha, ce qui équivaut à un taux de boisement de 18 %. De cette étendue, une moitié est susceptible d'être exploitée, tandis que l'autre est inaccessible ou boisée d'éléments inutilisables présentement.

Les essences forestières de la Nouvelle-Zélande sont totalement différentes de celles de l'Europe: il faut aller en Amérique du sud pour en trouver d'analogues. Une seule est apparentée avec une des nôtres, le *Nothofagus*, dont il existe deux espèces importantes (*N. fusca* et *Menziesii*), soit un hêtre qui est de beaucoup l'essence feuillue la plus fortement représentée. Il ne dépasse guère 30 m de hauteur. Ces espèces habitent aussi la Tasmanie.

Parmi les autres feuillus, il faut citer le *puriri* (*Vitex lucens*) ou gatilier, arbre de la famille des verbénacées, parent du teck, dont il possède les précieuses qualités, mais qui ne dépasse pas la modeste hauteur d'environ 14 m.

Des résineux, aucune des espèces zélandaises n'est apparentée avec les résineux européens. Ce sont quelques espèces de *Podocarpus*, le *Libocedrus Bidwillii*, le *Phyllocladus trichomanoides*, etc. L'arbre qui est utilisé surtout comme bois de sciage et qui, à lui seul, fournit le 51 % de la production totale de cet assortiment, c'est le *Dacrydium cupressinum* Soland (*Rimu* ou *red pine*),

qui peut atteindre jusqu'à 34 m de hauteur. Ce résineux ne se rencontre pas en dehors de la Nouvelle-Zélande. Il croît dans toutes les catégories de forêts, jusqu'à une altitude de 850 m, en mélange avec toutes les autres essences, sauf le hêtre. Ses feuilles, aciculaires et persistantes, mesurent 5—6 mm de longueur.

Parmi les *Podocarpus*, aux feuilles persistantes ovales ou linéaires, trois espèces ont à peu près la même importance forestière, *P. totara*, *P. dacrydioides* et *P. spicatus*; leur hauteur maximale est d'environ 40 m.¹

De la surface boisée totale, 82 % appartiennent à l'Etat et 18 % seulement à des propriétaires particuliers. L'administration forestière de la Nouvelle-Zélande comprenait, au commencement de 1923, 276 employés, à la tête desquels fonctionnent un directeur général et 5 conservateurs.

Aujourd'hui, la consommation de la matière ligneuse dépasse sensiblement l'accroissement des forêts de la colonie. Celle-ci se procure la différence par l'importation, laquelle provient surtout de l'Australie. Pendant la période 1901—1921, l'importation du bois a augmenté assez rapidement. Si l'on pose égale à 1 la quantité importée en 1901, celle de 1921 était de 8. Il y a donc intérêt à mettre en valeur les ressources forestières du pays et à augmenter la surface boisée. Le gouvernement s'y emploie activement, dans la mesure de ses moyens. Parmi les différents vœux qu'il a exprimés à la conférence forestière impériale de Toronto, en 1923, relevons surtout: la création d'une école forestière pour la formation du personnel supérieur, la reforestation, par l'Etat, d'une étendue d'environ 600.000 ha de sols incultes, défrichés autrefois; puis, la création d'une station de recherches forestières.

Aujourd'hui, l'étendue boisée soumise au contrôle de l'administration forestière est d'environ 3 millions d'ha. Un autre vœu tendait à ce que cette étendue soit augmentée et à ce que fussent renforcées les compétences de cette administration.

Nous ne savons encore quelles furent les décisions de la conférence de Toronto. Il sera intéressant de l'apprendre et de voir quelle suite va leur être donnée.

H. Badoux.

¹ Les *Podocarpus* sont cultivés en Europe seulement en serre. Dans la Nouvelle-Zélande, ces espèces fournissent un excellent bois blanc, comparable aux bois du Nord de l'Europe.